

Info Crotenay mai 2022

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/22

Présents : Olivier CAVALLIN , Carole FAIVRE , Marie-Véronique GAUTHIER , Amandine MARCHIONINI ,Félicien JOUHAM , Raphael COTE , Thierry ROCHE , Gérald BESANCON , Florian CASEAUX , Benjamin PETOT , Lois MATIVET, Damien SARTORIS, Virginie GUYON.

Absent : Nicolas MANZONI

Votants :13

Secrétaire de séance : Damien SARTORIS

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil du 15/02/22 est adopté à l'unanimité .

ORDRE DU JOUR

1/POINT AUBERGE

Le conseil se fait avec la présence des nouveaux gérants du **COMPTOIR DE L'HEUTE** , nom retenu après un sondage auprès des conseillers .L'ouverture est , pour l'instant , prévu autour du 10 Mai et les gérants résident à partir d'aujourd'hui à Crotenay dans un gîte avant d'intégrer le logement du comptoir .

Les travaux avancent bien , la livraison de la cuisine se fera le mercredi 23 mars ainsi que le début des travaux pour le projeté pour l'enduit des murs du bas (Le haut sera fait par la suite) , les travaux de la terrasse commenceront vers le 15 avril ,Lons Menuiserie doit revenir pour une fenêtre et les finitions , la Menuiserie Polinoise s'occupe de la grande porte en bois. On est en attente de devis pour des traverses en bois pour le terrain de boule et ainsi pouvoir poser l'enrobé .

Une Réunion publique pour le comptoir de l'Heute aura lieu **le mercredi 6 avril à 20 h** avec la présence de 1000 cafés à la salle des fêtes.

2/POINT COMMISSIONS

-Commission Animation

La commission s'est réunie le 7 mars et a décidé d'inviter les associations de Crotenay le 1^{er} avril afin d'organiser au mieux les manifestations de l'année .

Pour la fête de la musique , il a été décidé de laisser l'événement au comptoir de l'heute si les gérants sont d'accord.

Pour la fête des fleurs , Nicolas , qui est le plus à même d'en parler ,n'est malheureusement pas là .

Pour la fête de Crotenay , la recherche de forains se révèle compliquée car ceux-ci ne sont plus intéressés par les petites fêtes de villages .Pour l' instant , seul le manège Jeunet (vente de friandises) a répondu présent .Il a été décidé de repartir sur le même type de week-end que l'année dernière avec un groupe voir deux . Un nouveau point sera fait au prochain conseil .

-Commission Communication

Les nouvelles listes de distribution des feuilles jaunes sont à jour et disponibles .

Le site internet de la mairie est en cours de réfection.

-Commission Affaires sociales

La cabane à don devient la cabane du partage. Marie -Véronique constate des dégradations et évoque le fait que l'ouverture 7J/7 ne pourra pas se faire .Elle sera donc ouverte les 4 jours par semaine (LMVS) , c'est Véronique qui l'ouvrira et Marie-Véronique qui se chargera de sa fermeture .

Une inauguration est prévue autour du 22 avril mais , avant cela , la cabane sera déplacée et une matinée de travaux le samedi 9 avril y est prévue afin de la rendre plus agréable .

-Commissions Employés communaux

En ce qui concerne la gestion et le choix du personnel seul le Maire est souverain et décide, mais Olivier précise ici que ce n'est pas sa conception des choses et qu'il souhaite ce travail de manière collégiale c'est pourquoi il a réuni la commission employés communaux dont les membres du conseil ont eu un compte rendu et vu le caractère personnel des choses cela reste biensûr confidentiel.

Olivier explique la situation des employés communaux en rappelant qu'il y a beaucoup d'heures supplémentaires et qu'il faut régler la situation au plus vite.

Olivier et la commission proposent donc de modifier la quotité d'heures de Karine et Anne-Marie en les passant toutes les deux à 34heures hebdomadaire annualisées.

Le conseil vote :

Pour Karine : 2 contre, 4 abstentions et 7 pour

Pour Anne-Marie : 2 contre , 3 abstentions et 8 pour

Rappel est fait que dorénavant le secrétariat sera fermé physiquement en dehors des heures d'ouverture au public.

3/ELECTIONS

Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes , 5 créneaux de 2 heures avec 3 personnes sont créés et trouvent preneurs pour les dimanche 10 et 24 avril .

4/BAUX

Le conseil , par un vote à l'unanimité , autorise Olivier à commencer les démarches pour les baux avec la Chambre d'agriculture.

5/TAXES FONCIERES

Après explications d'Olivier

Le conseil décide de proposer pour le vote du prochain budget une légère augmentation des taxes foncières et c'est à l'unanimité qu'il décide de proposer d'augmenter la taxe sur le non bâti de 32.14 à 34 % et de ne pas modifier la taxe sur le bâti qui reste à 43.09 %.

6/PONT DE PONT DU NAVOY

Le pont de Pont Du Navoy sera en travaux pour une période d'environ 9 mois à partir du 1^{er} Septembre 2022 .A priori , il sera fermé complètement du 1^{er} Janvier au 30 Avril et sera sur une seule voie de circulation (avec feux multicolores) le reste des travaux.

Cela aura un impact sur la circulation dans Crotenay qui devrait pratiquement doubler et sur les bus scolaires. Le bus de 8h20 pour Champagnole sera supprimé ainsi que celui qui ramène les enfants de Champagnole le mercredi à 12h30 .Ils pourront manger au collège et prendre celui de 13h30 , le président du Conseil Départemental s'engageant à prendre en charge les repas du mercredi midi .

7/QUESTIONS DIVERSES

-Pour préparer le vote du prochain budget , Gérald propose des devis de voirie afin de restaurer quelques routes :

Sécurisation parking école aire de jeux : 21600 €

Création d'une voie piétonne vers l'EREA : 18596 €

Réfection route côte à 16 % , route de la lagune et du moulin (2^{ème} partie) : 54000 €

Manque devis pour les étangs

-La commune recevra un chèque pour l'année 2021 de la société PERNOT de 153 625 € pour l'exploitation des carrières

-La mairie a reçu une lettre recommandée de Mr Reverchon dans laquelle il exige de la commune de reconstruire le mur de sa propriété comme avant .Or il s'avère qu'un acte a été signé entre l'ancien conseil et le propriétaire à cette époque et que tout a été fait correctement. Le maire va informer ce dernier par courrier et salue d'ailleurs le travail de son prédécesseur .

-La mairie a reçu une lettre de la préfecture lui demandant de déclarer l'existence des étangs communaux car ,pour la préfecture , ils n'existent pas .

L'OFB , Office français de la biodiversité dénonce une infraction de la mairie car l'étang du bas a été vidé sans autorisation .

-Le nettoyage de Printemps aura lieu le Dimanche 3 Avril .Rendez-vous à 8h00 sur l'aire de jeux.

-Enfin Mr le Maire remercie tous les bénévoles et les habitants pour leur générosité lors de la campagne de dons pour l' Ukraine (2 camions ont permis d'emmener les dons à Champagnole)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2022

Présents : Olivier CAVALLIN, Amandine MARCHIONINI, Félicien JOUHAM, Raphael COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Benjamin PETOT, Lois MATIVET, Damien SARTORIS, Virginie GUYON, Nicolas MANZONI.

Absents : Carole qui donne pouvoir à Raphaël

Marie-Véronique qui donne pouvoir à Lois

Votants : 14

Secrétaire de séance : Raphaël COTE

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil du 22/03/22 est adopté à l'unanimité.

Olivier ajoute 2 choses à l'ordre du jour :

- Vote des Taxes
- Vote délibération de la vente de terrain à Damien

ORDRE DU JOUR

1) COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : Budget général et budget Eau

Petit rappel avant de débiter : les comptes administratifs sont fournis par la municipalité et les comptes de gestion sont fournis par la trésorerie...et bien évidemment, ils doivent être identiques.

- Compte administratif du budget général :

Dépenses de fonctionnement : 469 298.20€

Recettes de fonctionnement : 630 544.57€

Dépenses d'investissement : 221 435.55€

Recettes d'investissement : 433 440.42€

Résultats de clôture de l'exercice 2021 :

Section fonctionnement : + 161 246,37€

Section investissement : + 212 004,87€

Nous pouvons constater une hausse du poste énergie, une baisse de celui des télécommunications. Concernant les frais de personnel, il apparaît que nous n'ayons pas suffisamment budgétisé.

A noter également un RAR (Reste A Réaliser) d'environ 310 000€.

Les comptes administratifs du budget général ainsi que les résultats de clôture sont soumis au vote (Olivier doit sortir et ne pas prendre part au vote) : 13 pour.

- Compte administratif du budget EAU :

Dépenses de fonctionnement: 57 807.55€

Recettes de fonctionnement : 84 772.56€

Dépenses d'investissement : 28 960.31€

Recettes d'investissement : 42 059.93€

Résultat de clôture de l'exercice 2021

Section de fonctionnement : + 26 965.01€

Section investissement : + 13 099.62€

Les comptes administratifs du budget EAU ainsi que les résultats de clôture sont soumis au vote et adoptés 13 pour.

2) TAXES

La précédente délibération concernant le vote de la Taxe Foncière sur le bâti et le non-bâti a en effet été annulée par la préfecture.

De ce fait, voici les nouvelles propositions soumises au vote :

- Foncier bâti : 43.23%
- Foncier non-bâti : 32.25%

Adoptées à l'unanimité.

3) BUDGET PRIMITIF GENERAL 2022

Olivier précise ne pas avoir pris en compte les subventions dans l'élaboration du budget.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 796 573.37€

Recettes de fonctionnement : 635 327€ + 161 246,37 (report résultat 2021) soit 796 573,37€

Recettes et dépenses équilibrées.

A noter la hausse des postes énergie, carburant, entretien réparation de voirie et du personnel titulaire.

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 478 847,87€

Recettes d'investissement : 266 843€ + 212 004,87€ (report résultat 2021) soit 478 847,87€

Recettes et dépenses équilibrées.

Ce budget primitif 2022 des sections fonctionnement et investissement est soumis au vote, et adopté à l'unanimité.

4) BUDGET PRIMITIF EAU 2022

Dépenses de fonctionnement : 90 658,01€

Recettes de fonctionnement : 90 658,01€ (63 693€ +26 965.01€ report résultat 2021)

Exploitation équilibrée

Dépenses d'investissement : 33 966.63€

Recettes d'investissement : 33 966.63€ (20 867.01€ + 13 099.62€ report résultat 2021)

Le budget primitif EAU 2022 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5) COMPTES DE GESTION 2021

Les comptes de Gestion (qui sont fournis par la trésorerie et identiques aux comptes administratifs fournis par la mairie) sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

6) EMPLOYES COMMUNAUX

Suite à la mésentente entre Karine et la mairie sur le nouveau contrat de 34H proposé le mois dernier, une nouvelle proposition de 31H lui est faite par Olivier.

Cette proposition est soumise au vote :

- 3 contre
- 6 abstentions
- 5 pour

7) FETES DES PLANTES

Pour rappel, la Fêtes des Plantes se déroulera les samedi 21 et dimanche 22 mai 2022.

Nicolas fait le point sur la préparation et indique que beaucoup de nouveaux exposants seront présents et que le nombre total sera supérieur à celui de l'année dernière.

Une exposition peinture et photos est envisagée dans l'église (artiste peintre et photographe animalier).

Par ailleurs, Gaétan et Nicolas auront besoin d'aide et de bénévoles pour la mise en place, le gardiennage, le rangement et nettoyage, et également pour baliser et identifier les plantes le long des 2 parcours botaniques, c'est pourquoi une réunion publique est prévue.

8) VENTE TERRAIN DAMIEN SARTORIS

Olivier demande l'autorisation pour la vente de parcelle ZI 318 d'une surface de 7a 53ca pour la somme de 8283€, soit 11€ le m², à Damien.

Vote à l'unanimité.

9) DELIBERATIONS

- Pour le prix des cartes de pêche aux étangs :

Cartes annuelles

25€ pour un habitant de Crotenay, 50€ pour un « étranger », 12€ pour les moins de 12 ans

Cartes journalières : 5€ VOTE à l'unanimité

- Pour le syndicat horticole avec le retrait de 2 communes à savoir Le Pasquier et Pont du Navoy : VOTE à l'unanimité

10) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal rappelle que les déclarations de travaux sont obligatoires en fonction des travaux effectués et demande aux habitants de se rapprocher de la mairie en cas de doute.
- La cabane du partage sera inaugurée le 22/04 à 19h30 et la peinture extérieure ainsi que le plancher sont prévus le 16/04.
- Le nettoyage de printemps prévu a été annulé à cause de la météo hivernale et aucune date n'a pour le moment été fixée.